



**RECHERCHE ET  
APPLICATION POUR  
LE DEVELOPPEMENT  
(RAD)**

## **BAROMETRE YEBA**

**Recherche basée sur le monitoring de la gouvernance publique  
en République Démocratique du Congo.**

**MARS 2026**

*Chercheur principal : ASTRIDE NSIA*



## **RECHERCHE ET APPLICATION POUR LE DEVELOPPEMENT (RAD)**

Recherche et Application pour le Développement (RAD) est une organisation non gouvernementale de recherche dédié à la production de recherches rigoureuses et appliquées, visant à renforcer la gouvernance et à promouvoir le développement. Notre mission est de contribuer à une meilleure gouvernance en fournissant des analyses pertinentes et des recommandations basées sur des données probantes, tout en défendant le droit des populations à être bien gouvernées. Nous nous engageons à éclairer les décideurs, à stimuler le débat public et à établir des partenariats stratégiques pour un développement inclusif et durable.

### **1. Mission**

- Produire et diffuser des recherches appliquées de haute qualité dans les domaines de la gouvernance politique, sécuritaire, économique et des ressources naturelles.
- Stimuler le débat public et la participation citoyenne à travers l'organisation de forums et de discussions sur les politiques publiques.
- Établir des partenariats stratégiques avec les institutions universitaires pour renforcer la production de connaissances et la formation des acteurs du développement.
- Fournir une expertise et un accompagnement aux acteurs publics et privés pour la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de développement efficaces.

### **2. Objectifs**

#### **Objectifs de recherche**

- Réaliser des études et des analyses rigoureuses sur les enjeux et défis de gouvernance, de sécurité, d'économie et de gestion des ressources naturelles au niveau national, provincial et au niveau local.
- Développer des outils et des méthodologies innovantes pour l'analyse des politiques publiques et l'évaluation de leur impact.
- Publier des rapports et des articles de recherche dans des revues scientifiques et des plateformes de diffusion reconnues.
- Fournir des analyses et des recommandations aux décideurs politiques pour l'amélioration de la gouvernance.
- Accompagner les acteurs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques efficaces.
- Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance et de développement.

### **Objectifs de débat public**

- Organiser des débats publics réguliers sur les thématiques clés du développement.
- Faciliter le dialogue entre les acteurs publics, privés et de la société civile.
- Produire des synthèses et des recommandations issues des débats pour éclairer les décideurs.

### **Objectifs de partenariat universitaire**

- Établir des conventions de partenariat avec les universités pour la réalisation de projets de recherche conjoints.
- Organiser des séminaires et des ateliers de formation pour les étudiants et les professionnels du développement.

### **3. Valeurs**

- Indépendance et objectivité
- Rigueur scientifique
- Intégrité et éthique
- Engagement pour le développement durable

Inclusion et participation

## O. Introduction

Le mois de mars 2026 offre un aperçu particulièrement riche de l'action gouvernementale en République démocratique du Congo. À travers l'analyse des comptes rendus des Conseils des ministres, 46 décisions ont été identifiées et examinées dans le cadre du Baromètre YEBA, couvrant un total de 22 secteurs d'intervention publique. Cette diversité reflète à la fois l'ampleur des chantiers engagés et la complexité des enjeux auxquels le Gouvernement est confronté, dans un contexte marqué par des impératifs sécuritaires, économiques et sociaux. Le Baromètre YEBA se veut un outil structuré permettant d'observer, de manière méthodique, les décisions prises, leur alignement avec les engagements du quinquennat, ainsi que leur niveau de mise en œuvre. En ce sens, il contribue à rendre l'information plus lisible et accessible, en proposant une synthèse organisée de données souvent dispersées et techniques.

L'analyse du mois de mars met en évidence une activité gouvernementale soutenue, caractérisée par une forte production de décisions, notamment dans les domaines de la gouvernance institutionnelle, de la justice, de l'économie et des services publics. Plusieurs mesures traduisent une volonté de structurer davantage l'action de l'État, d'améliorer les mécanismes de contrôle, ou encore de renforcer les capacités des institutions. Au-delà de la prise de décision, la question de la mise en œuvre apparaît comme un enjeu central. Les données du Baromètre montrent que si une part importante des décisions a été adoptée ou est en cours d'exécution, toutes ne se traduisent pas encore par des effets concrets et immédiats sur le terrain. Cette réalité met en lumière les défis structurels liés à l'exécution des politiques publiques, qu'il s'agisse de contraintes administratives, financières ou opérationnelles. Elle souligne également l'importance d'un suivi continu, permettant de passer d'une logique d'annonce à une logique d'impact.

Le Baromètre YEBA permet ainsi de dégager des tendances, sans prétendre épuiser l'analyse. Il offre une photographie à un moment donné, utile pour apprécier la dynamique globale de l'action gouvernementale. En identifiant les secteurs les plus actifs, les types de décisions privilégiés ou encore les niveaux de réalisation observés, il contribue à mieux comprendre les orientations stratégiques en cours et les priorités mises en avant. Par ailleurs, la présence de décisions dites « non alignées » avec les engagements du quinquennat rappelle que l'action gouvernementale ne se limite pas à un cadre programmatique figé. Elle s'inscrit aussi dans une logique d'adaptation aux réalités du moment, notamment face aux évolutions du contexte international ou aux urgences nationales. Cette capacité d'ajustement constitue un élément important de la gouvernance, même si elle complexifie la lecture globale de la cohérence des politiques publiques.

Le Baromètre YEBA s'inscrit ainsi, dans une démarche de transparence et d'information. En rendant compte, de manière structurée, des décisions prises et de leur état d'avancement, il vise à alimenter une compréhension plus fine de l'action publique. Il constitue un outil au service du débat, de l'analyse et du suivi citoyen.

## I. Analyse Sectorielle

N°	Secteur	Pourcentage (%)
1	Justice	13,04 %
2	Gouvernance institutionnelle	10,87 %
3	Diplomatie	6,52 %
4	Économie	6,52 %
5	Ressources hydrauliques	6,52 %
6	Intérieur	6,52 %
7	Finances	6,52 %
8	Hydrocarbures	4,35 %
9	Transport	4,35 %
10	Mines	4,35 %
11	Éducation nationale	2,17 %
12	Fonction publique	2,17 %
13	Recherche scientifique	2,17 %
14	Commerce extérieur	2,17 %
15	Budget	2,17 %
16	Communication	2,17 %
17	Entrepreneuriat	2,17 %
18	Infrastructure	2,17 %
19	Environnement	2,17 %
20	Télécommunication	2,17 %
21	Culture	2,17 %
22	Agriculture	2,17 %

*Tableau 1 : répartition sectorielle des décisions gouvernementales mars 2026*

L'analyse sectorielle de 46 décisions recensées au cours du mois de mars 2026 met en évidence une répartition relativement diversifiée de l'action gouvernementale, avec toutefois des concentrations notables dans certains domaines jugés prioritaires. Cette lecture par secteur permet de mieux apprécier les axes d'intervention privilégiés ainsi que l'intensité des efforts déployés.

En tête de cette répartition figure le secteur de la justice, qui concentre à lui seul 13,04 % des décisions. Cette prédominance traduit une attention soutenue portée aux questions de sécurité juridique, de lutte contre l'impunité et de renforcement de l'appareil judiciaire. Plusieurs décisions illustrent cette orientation, notamment l'adoption de lois relatives à la prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, la ratification d'ordonnances-lois portant sur le Code judiciaire militaire ou encore la création du Tribunal pénal économique et financier. À cela s'ajoutent des mesures visant l'organisation d'audiences publiques pour des affaires criminelles, témoignant d'une volonté de renforcer l'exemplarité des sanctions.

Le secteur de la gouvernance institutionnelle arrive en deuxième position avec 10,87 % des décisions. Les actions identifiées dans ce domaine traduisent un effort de rationalisation et de structuration du fonctionnement de l'État. Parmi les exemples marquants figurent l'évaluation des missions diplomatiques, la revue des structures publiques (fonds, commissions, cellules), ainsi que l'instauration de mécanismes de validation préalable pour la création de nouvelles structures. Ces initiatives s'inscrivent dans une logique de maîtrise des dépenses publiques, d'amélioration de la performance administrative et de renforcement de la cohérence institutionnelle.

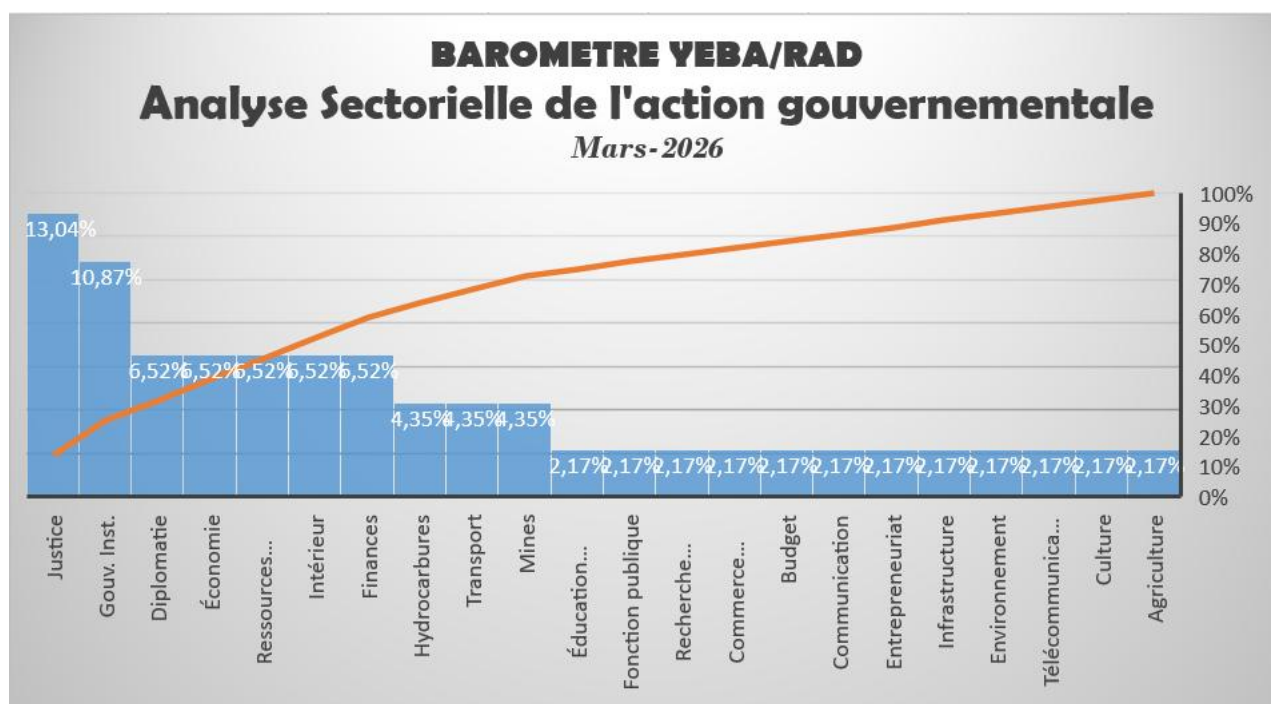
Un groupe de secteurs se situe ensuite à un niveau intermédiaire, chacun représentant 6,52 % des décisions. Il s'agit de la diplomatie, de l'économie, des ressources hydrauliques, de l'intérieur et des finances. Dans le domaine diplomatique, les décisions portent notamment sur la gestion des ressortissants congolais à l'étranger, en particulier au Moyen-Orient, ainsi que sur la participation à des initiatives internationales. Du côté de l'économie, les mesures concernent principalement la protection du pouvoir d'achat, avec des actions telles que la régulation des prix des denrées de première nécessité ou encore les consultations avec les acteurs économiques face aux fluctuations internationales. Le secteur des ressources hydrauliques est marqué par des décisions à forte portée opérationnelle, comme la mise en service d'infrastructures hydrauliques et énergétiques, notamment à travers la centrale de Kakobola ou les installations de la REGIDESO. Ces actions traduisent une volonté d'améliorer l'accès aux services de base. Dans le secteur de l'intérieur, les décisions mettent l'accent sur la sécurité des citoyens, avec le renforcement des patrouilles, le déploiement de postes de police et la mise à disposition de numéros verts pour faciliter les alertes. Enfin, dans le domaine des finances, les mesures portent notamment sur la modernisation des services douaniers ou encore sur la coordination avec la Banque centrale afin de préserver la stabilité macroéconomique.

Les secteurs représentant chacun 4,35 % des décisions, à savoir les Hydrocarbures, le Transport et les Mines, traduisent des interventions plus ciblées mais néanmoins stratégiques. Dans les hydrocarbures, les décisions concernent notamment la réorganisation de la filière et la sécurisation de l'approvisionnement en carburants. Dans le transport, on note des initiatives telles que la relance de Congo Airways ou la modernisation des infrastructures portuaires. Quant au secteur minier, il est marqué par des actions de régulation et de concertation avec les opérateurs, dans un contexte de sensibilité aux coûts énergétiques.

Enfin, une série de secteurs apparaissent de manière ponctuelle, chacun représentant 2,17 % des décisions. Il s'agit notamment de l'éducation nationale, de la fonction publique, de la recherche scientifique, du commerce extérieur, du budget, de la communication, de l'entrepreneuriat, des infrastructures, de l'environnement, des télécommunications, de la culture et de l'agriculture. Bien que moins représentés en volume, ces secteurs couvrent des initiatives variées et souvent structurantes. À titre d'exemple, on peut citer le lancement du programme national des cantines scolaires dans le secteur éducatif, la publication de statistiques sur les ressources humaines de l'État dans la fonction publique, ou encore le lancement de projets d'appui à la connectivité des territoires dans les télécommunications.

Cette dispersion relative des décisions dans de nombreux secteurs reflète la multiplicité des priorités gouvernementales et la nécessité d'intervenir simultanément sur plusieurs fronts. Elle met également en évidence un équilibre entre des actions de réforme structurelle, concentrées dans certains secteurs clés, et des interventions plus ponctuelles mais essentielles dans d'autres domaines.

Dans l'ensemble, la répartition sectorielle des décisions du mois de mars 2026 traduit une action gouvernementale à la fois dense et diversifiée. Les secteurs les plus représentés témoignent des enjeux jugés prioritaires, tandis que la présence de nombreux autres domaines, même à faible proportion, souligne la volonté d'assurer une couverture large des politiques publiques. Cette lecture permet ainsi de mieux comprendre les orientations générales de l'action de l'État, tout en mettant en lumière les dynamiques spécifiques à chaque secteur.

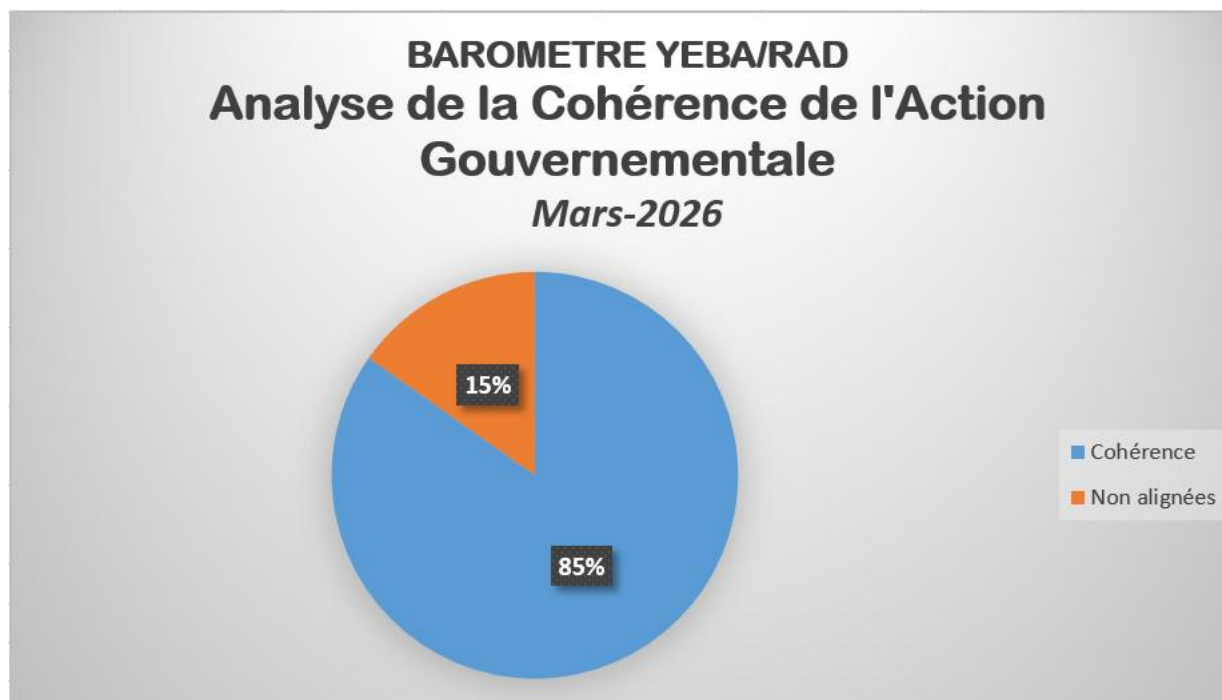


**Graphique 2 : Analyse Sectorielle de l'action gouvernementale**

## II. Analyse sur la Cohérence de l'Action Publique

L'analyse de la cohérence des décisions prises au cours du mois de mars 2026 met en évidence un niveau d'alignement globalement élevé avec les engagements du quinquennat. En effet, sur l'ensemble des 46 actions recensées, 85 % apparaissent cohérentes avec les priorités définies dans le cadre programmatique, tandis que 15 % sont considérées comme non alignées. Ce résultat suggère, dans l'ensemble, une certaine continuité entre les orientations stratégiques annoncées et les décisions effectivement prises. La forte proportion d'actions alignées reflète une structuration de l'action gouvernementale autour des axes du quinquennat, notamment en matière de gouvernance institutionnelle, de protection des citoyens, d'accès aux services de base et de soutien à l'économie. Cette cohérence peut être interprétée comme le signe d'un cadre programmatique qui joue un rôle de référence dans la prise de décision publique.

Toutefois, la présence de 15 % d'actions non alignées invite à nuancer cette lecture. Loin de constituer nécessairement une rupture avec les engagements, ces décisions peuvent également traduire la capacité d'adaptation de l'action gouvernementale à des situations conjoncturelles ou à des enjeux émergents. Certaines d'entre elles s'inscrivent, par exemple, dans des dynamiques diplomatiques, des participations à des événements internationaux ou des réponses à des contextes spécifiques, qui ne relèvent pas directement des engagements formalisés du quinquennat.



Graphique 2 : Analyse de la cohérence de l'action gouvernementale.

### III. Analyse sur le niveau de réalisation

Niveau de réalisation	Pourcentage (%)
Adoptées	36,96 %
Effectives	30,43 %
En cours d'exécutions	23,91 %
Non effectives	8,70 %
Total	<b>100 %</b>

*Tableau 2: niveau de realisation*

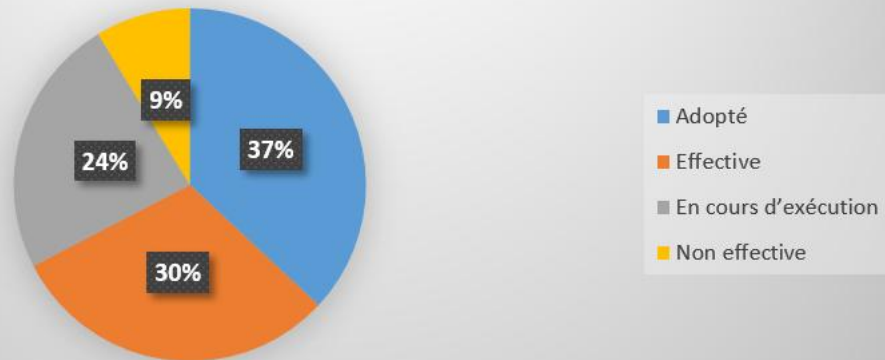
L'analyse du niveau de réalisation des décisions prises au cours du mois de mars 2026 met en évidence une dynamique d'action publique marquée à la fois par une forte production normative et un engagement réel dans la mise en œuvre des mesures adoptées. Sur les 46 décisions recensées, 36,96 % sont déjà adoptées, 30,43 % sont considérées comme effectives, 23,91 % sont en cours d'exécution, tandis que 8,70 % demeurent non effectives.

La proportion des décisions adoptées, qui constitue la part la plus importante, traduit une activité soutenue sur le plan normatif et réglementaire. Elle reflète la capacité des instances gouvernementales à formaliser des réponses aux enjeux identifiés, notamment à travers des projets de lois, des ordonnances ou des décisions structurantes. Cette tendance met en lumière une phase importante de cadrage et de définition des politiques publiques, souvent nécessaire en amont de leur déploiement opérationnel. Parallèlement, le niveau relativement élevé d'actions déjà effectives (30,43 %) indique que près d'un tiers des décisions ont dépassé le stade de l'adoption pour se traduire en réalisations concrètes. Ces actions concernent notamment des initiatives opérationnelles telles que la mise en service d'infrastructures, le lancement de programmes ou encore la mise en œuvre de dispositifs spécifiques. Ce résultat suggère une certaine capacité de transformation des décisions en actions tangibles, même si cette dynamique peut varier selon les secteurs.

La part des décisions en cours d'exécution (23,91 %) illustre, quant à elle, le caractère progressif de la mise en œuvre des politiques publiques. De nombreuses mesures nécessitent en effet des délais de déploiement, des ressources spécifiques ou des coordinations interinstitutionnelles avant de produire des résultats visibles. Cette catégorie témoigne ainsi de l'existence d'un portefeuille d'actions en transition, dont l'évolution devra être suivie dans le temps pour en apprécier l'aboutissement.

Les décisions non effectives, bien que minoritaires (8,70 %), constituent un élément d'attention. Leur présence peut s'expliquer par divers facteurs, tels que des contraintes administratives, des limites de capacité, des retards dans la mobilisation des ressources ou encore des arbitrages en cours. Sans préjuger des causes précises, ce niveau relativement limité suggère que la majorité des décisions engagées s'inscrit, à des degrés divers, dans une dynamique de mise en œuvre.

**BAROMETRE YEBA/RAD**  
**Analyse du niveau de Réalisation de l'action**  
**gouvernementale**  
***Mars-2026***



*Graphique 3 : Niveau de réalisation*

## IV. Analyse sur la Répartition par Engagement du quinquennat

Engagement	Part
<b>Engagement 6 : Renforcer l'efficacité des services publics</b>	41,3%
<b>Engagement 3 : Mieux protéger le citoyen congolais</b>	15,2%
<b>Engagement 5 : Accès aux services de base</b>	13%
<b>Engagement 2 : Pouvoir d'achat des ménages</b>	10,9%
<b>Engagement 1 : Créer plus d'emplois</b>	2,2%
<b>Non alignée</b>	17,4%

*Tableau 3 : Répartition par engagement*

L'analyse de la répartition des décisions selon les engagements du quinquennat met en évidence des priorités différenciées dans l'action gouvernementale au cours du mois de mars 2026. Sur les 46 actions recensées, une part importante se concentre autour de l'Engagement 6 relatif au renforcement de l'efficacité des services publics, qui représente à lui seul 41,3 % des décisions.

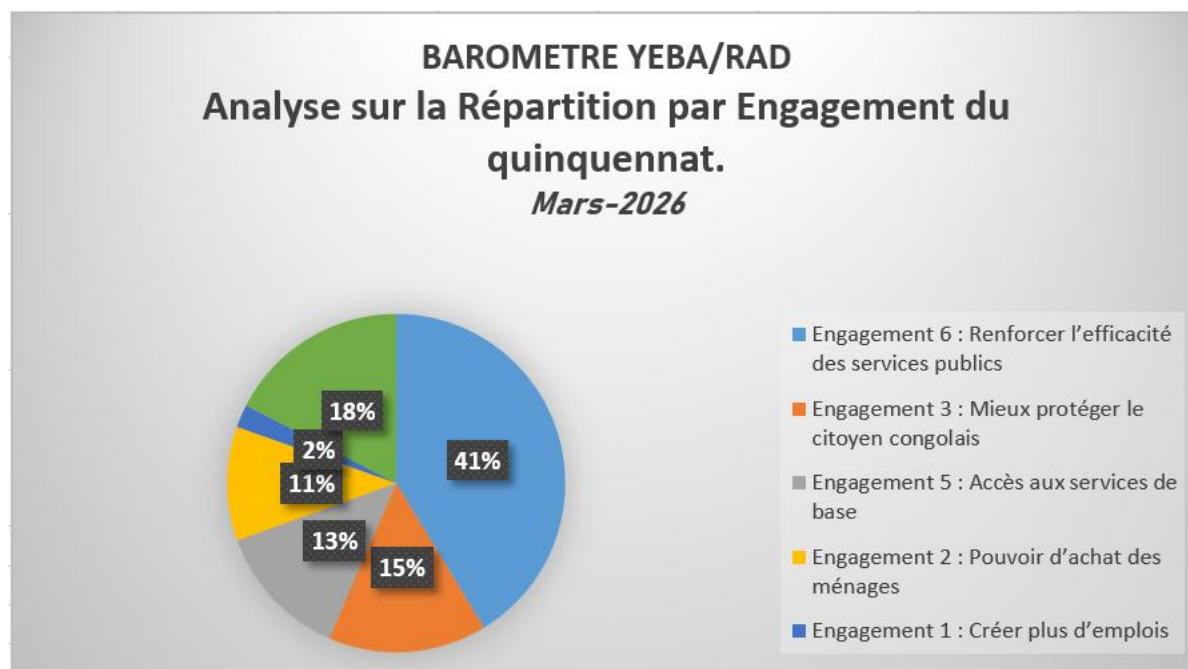
Cette prédominance suggère une attention particulière accordée aux réformes administratives, à l'amélioration du fonctionnement de l'État et à la modernisation des institutions publiques. Les décisions associées à cet engagement couvrent des domaines variés, allant de la gouvernance institutionnelle à la gestion des ressources publiques, ce qui témoigne d'une volonté de structurer et de rationaliser l'action publique. L'Engagement 3, axé sur la protection du citoyen congolais, arrive en deuxième position avec 15,2 % des actions. Cette proportion reflète une présence significative des questions de sécurité, de justice et de protection des populations dans l'agenda gouvernemental. Elle met en lumière une série d'initiatives visant à répondre aux préoccupations liées à la sécurité et à l'ordre public.

Les engagements relatifs à l'accès aux services de base (Engagement 5, 13 %) et à la protection du pouvoir d'achat des ménages (Engagement 2, 10,9 %) occupent également une place notable. Ces résultats traduisent une prise en compte des enjeux sociaux et économiques, notamment en matière d'infrastructures, d'accès à l'eau, à l'électricité ou encore de régulation des prix. Bien que moins dominants que l'Engagement 6, ces axes restent présents de manière constante dans les décisions analysées.

En revanche, l'Engagement 1, consacré à la création d'emplois, apparaît de manière plus marginale avec seulement 2,2 % des actions. Cette faible représentation ne signifie pas nécessairement une absence d'intérêt pour la question de l'emploi, mais peut indiquer que les mesures y relatives s'inscrivent de manière indirecte dans d'autres engagements, notamment ceux liés à l'économie ou à l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, la part des actions non alignées, estimée à 17,4 %, constitue un élément à prendre en compte dans l'analyse globale. Comme observé précédemment, ces décisions peuvent relever d'initiatives ponctuelles, de réponses à des situations spécifiques ou d'activités ne s'inscrivant pas

directement dans le cadre des engagements formalisés du quinquennat. Leur présence souligne la dimension adaptative de l'action gouvernementale, qui ne se limite pas strictement à un cadre programmatique.



*Graphique 4: répartition par Engagement*

Engagement	Adopté	Effectif	En cours	Non effectif
Engagement 6	10	3	5	1
Engagement 3	4	3	0	0
Engagement 5	1	4	1	0
Engagement 2	0	3	2	0
Engagement 1	0	1	0	0
Non alignée	3	4	1	2

*Tableau 4 : répartition des réalisations par engagement*

## CONCLUSION

Au terme de l'analyse des décisions prises au cours du mois de mars 2026, plusieurs enseignements peuvent être dégagés quant à la structuration et à l'orientation de l'action gouvernementale. La répartition sectorielle met en évidence une intervention étendue dans 22 domaines, pour 46 décisions avec une concentration plus marquée dans des secteurs tels que la justice, la gouvernance institutionnelle et les domaines économiques et sécuritaires. Cette configuration traduit à la fois la diversité des priorités publiques et une focalisation sur certains leviers jugés structurants pour le fonctionnement de l'État et la stabilité du pays.

L'examen de la cohérence des décisions révèle, par ailleurs, un niveau d'alignement globalement élevé avec les engagements du quinquennat, estimé à 85 %. Cette proportion suggère une certaine continuité entre les orientations stratégiques et les actions entreprises, en particulier autour du renforcement des services publics, de la protection des citoyens et de l'amélioration des conditions socio-économiques. La présence d'une part limitée d'actions non alignées souligne néanmoins la capacité d'adaptation de l'action gouvernementale face à des contextes spécifiques ou à des enjeux émergents.

La répartition des décisions par engagement confirme cette tendance, avec une prédominance des actions liées à l'efficacité des services publics, suivies par celles portant sur la sécurité des citoyens et l'accès aux services de base. Cette hiérarchisation des priorités apparaît cohérente avec les dynamiques observées au niveau sectoriel, où les domaines institutionnels, judiciaires et économiques occupent une place centrale.

Dans l'ensemble, ces éléments traduisent une action publique à la fois structurée autour d'un cadre programmatique identifiable et marquée par une certaine flexibilité dans sa mise en œuvre. Le Baromètre YEBA, en tant qu'outil de suivi, permet ainsi de mettre en lumière ces différentes dimensions, en offrant une lecture synthétique des tendances observées, sans se substituer à une évaluation approfondie de l'impact des politiques publiques.



Recherche et Application pour le Développement

<http://rad-rdcongo.com> Mail : radredc601@gmail.com